AR Prefecture
083-248300410-20250320-25_03_20_14-BF
Reçu le 02/04/2025
Publié le 02/04/2025

Communauté de Communes
VALLÉE DU GAPEAU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département du VAR

extrait du registre des délibérations du conseil communautaire de la Vallée du Gapeau

Nombre d'élus communautaires en exercice : 31 Quorum : 16		
présents	représenté(s)	absent(s)
24	4	3

Séance du 20 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars à 9h30, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Vallée du Gapeau régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence du Docteur André GARRON.
Secrétaire de séance : Jérémie FABRE
Date de convocation : le 6 mars 2025.

Objet de la délibération : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF PRIMITIF 2025.

n°25-03-20/14

Conseillers à voix délibérative ayant pris part au vote :

M. GARRON	Président – Maire de Solliès-Pont
M. PALMIERI	1er Vice-Président – Maire de La Farlède
M. AYCARD	2e Vice-Président – Maire de Belgentier
M. FABRE	3e Vice-Président – Maire de Solliès-Toucas
M. GÉRARDIN	4e Vice-Président – Maire de Solliès-Ville
M. VITRANT	Conseiller communautaire – commune de Belgentier
Mme XICLUNA	Conseillère communautaire – commune de Belgentier
Mme MARTINEZ	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Toucas
Mme DRELON	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Toucas
M. CALONGE	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas
M. BOUBEKER	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
M. COIQUAULT	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme DELGADO	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
M. DUPONT	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme FOUCOU	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme RAVINAL	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
M. LAURERI	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme SMADJA	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme VINCENTS	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme FOUASSE	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Ville
M. BERTI	Conseiller communautaire – commune de La Farlède
Mme CORPORANDY-VIALLON	Conseillère communautaire – commune de La Farlède
M. HENRY	Conseiller communautaire – commune de La Farlède
Mme TÉOBALD	Conseillère communautaire – commune de La Farlède

Conseillers ayant donné procuration :
M. MATTEODO à Mme MARTINEZ
M. JAULT à M. FABRE
M. CASTEL à M. AYCARD
Mme EXCOFFON-JOLLY à Mme CORPORANDY-VIALLON

Conseillers absents :

Mme BELTRA	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
M. GENSOLLEN	Conseiller communautaire – commune de La Farlède
Mme MANGOT	Conseillère communautaire – commune de La Farlède

Le Président propose à l'assemblée délibérante de voter le budget primitif 2025 assainissement collectif au niveau du chapitre pour les sections d'exploitation et d'investissement.

AR Prefecture

083-248300410-20250320-25_03_20_14-BF
Reçu le 02/04/2025
Publié le 02/04/2025

Exposé du budget primitif 2025 par le président

En section d'exploitation, les chapitres suivants en dépenses :

chapitre	Libellé	Montants en €
011	Charges à caractère général	1 645 550.00
65	Autres charges de gestion courante	14 300.79
66	Charges financières	105 589.64
67	Charges exceptionnelles	1 500.00
68	provisions	1 400.00
023	Virement à la section d'investissement	753 156.79
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	597 947.13
Dépenses de l'exercice		**3 119 444.35**

En section d'exploitation, les chapitres suivants en recettes :

chapitre	Libellé	Montants en €
002	Résultat d'exploitation reporté	916 285.61
70	Produits de services	1 740 000.00
74	Dotations, subventions et participations	0.00
75	Autres produits de gestion courante	36 000.00
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	427 158.74
Recettes de l'exercice		**3 119 444.35**

En section d'investissement, les chapitres suivants en dépenses, dont opérations :

chapitre	Libellé	Montants en €
001	Résultat d'exploitation négatif reporté	246 787.22
16	Emprunt et dettes assimilées	248 945.18
20	Immobilisations incorporelles	350 000.00
21	Immobilisations corporelles	1 188 247.87
020	Dépenses imprévues	0.00
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	427 158.74
Dépenses de l'exercice		**2 461 139.01**

En section d'investissement, les chapitres suivants en recettes :

chapitre	Libellé	Montant en €
001	Résultat d'exécution reporté	0.00
13	Subventions d'investissement reçues	209 454.40
1068	Dotations, fonds divers et réserves	725 580.69
16	Emprunts et dettes assimilées	175 000.00
27	Autres Immobilisations financières	0.00
021	Virement de la section d'exploitation	753 156.79
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	597 947.13
Recettes de l'exercice		**2 461 139.01**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-1 à L1612-20 et L2311-1 à L2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets locaux, rendus applicables à la Communauté de Communes par renvoi de l'article L5211-36 concernant également le débat d'orientations budgétaires et son rapport,

VU l'instruction M 49 précisant les règles de comptabilité publique et de présentation du budget,

AR Prefecture

083-248300410-20250320-25_03_20_14-BF
Reçu le 02/04/2025
Publié le 02/04/2025

VU la délibération du conseil communautaire du 20 février 2025 concernant le débat d'orientation budgétaire et son rapport,

DÉLIBÈRE ET DÉCIDE :
pour : 28 *contre :* 0 *abstention :* 0

- **D'APPROUVER** l'exposé du président et le budget annexe assainissement collectif primitif 2025 tel que présenté ainsi que sa présentation brève et synthétique ci-annexée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
pour extrait certifié conforme au registre,

Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau

Docteur André GARRON

Président CCVG
Maire de Solliès-Pont

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission, de sa publication ou notification. Il peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible sur le site internet www.telerecours.fr

AR Prefecture
083-248300410-20250320-25_03_20_14-BF
Reçu le 02/04/2025
Publié le 02/04/2025

II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

VUE D'ENSEMBLE — A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 119 444,35	2 203 158,74
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 916 285,61
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 119 444,35	3 119 444,35

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 526 103,92	2 251 684,61
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	688 247,87	209 454,40
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 246 787,22	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 461 139,01	2 461 139,01

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	5 580 583,36	5 580 583,36

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

AR Prefecture

083-248300410-20250320-25_03_20_14-BF
Reçu le 02/04/2025
Publié le 02/04/2025

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président,
A Solliès-Pont, le 20/03/2025
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 28
VOTES : Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 06/03/2025

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session extraordinaire.

A Solliès-Pont, le 20/03/2025

Les membres du Conseil Communautaire,

BLG_ AYCARD Bruno	
BLG__ VITRANT Jean-Luc	
BLG__ XICLUNA Marie-Martine	
ST_ FABRE Jérémie	
ST__ MARTINEZ Monique	
ST__ MATTEODO Eric - Absent excusé - Procuration à Mme MARTINEZ	
ST__ DRELON Fabienne	
ST__ JAULT Hervé - Absent excusé - Procuration à M. FABRE	
ST__ CALONGE Jean-Pierre	
SP_ GARRON André	
SP__ RAVINAL Danièle	
SP__ COIQUAULT Jean-Pierre	
SP__ SMADJA Marie-Aurore	

AR Prefecture
083-248300410-20250320-25_03_20_14-BF
Reçu le 02/04/2025
Publié le 02/04/2025

ARRETE ET SIGNATURES

SP__ DUPONT Thierry	
SP__ FOUCOU Roseline	
SP__ LAURERI Philippe	
SP__ DELGADO Alexandra	
SP__ BOUBEKER Patrick	
SP__ BELTRA Sandrine - Absente	
SP__ VINCENTS Christiane	
SV_ GERARDIN Nicolas	
SV__ FOUASSE Bénédicte	
SV__ CASTEL Roger - Absent excusé - Procuration à M. AYCARD	
LF_ PALMIERI Yves	
LF__ CORPORANDY-VIALLON Virginie	
LF__ EXCOFFON-JOLLY Anne-Laure - Abs exc Proc à Mme CORPORANDY	
LF__ GENSOLLEN Guy - Absent	
LF__ MANGOT Ludivine - Absente	
LF__ TEOBALD Micheline	
LF__ HENRY Pierre	

AR Prefecture

083-248300410-20250320-25_03_20_14-BF
Reçu le 02/04/2025
Publié le 02/04/2025

ARRETE ET SIGNATURES

LF__ BERTI Robert	

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A Solliès-Pont, le .....

AR Prefecture
083-248300410-20250320-25_03_20_14-BF
Reçu le 02/04/2025
Publié le 02/04/2025

Communauté de Communes
VALLÉE DU GAPEAU

budget annexe assainissement collectif
budget primitif 2025

Conseil communautaire du 20 mars 2025

BP global	Dépenses d'exploitation	BP
011	CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL exploitation station, débroussaillement à Solliès-Ville	1 645 550
65	AUTRES CHARGES GESTION redevance sncf + dispo	14 300
66	INTERETS EMPRUNTS	105 589
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES annulation titres	1 500
68	Provision	1 400
042-68	AMORTISSEMENTS	597 947
023	VIREMENT INVESTISSEMENT	753 156
	TOTAL €	3 119 444
BP global	**Recettes d'exploitation**	**BP**
002	EXCEDENT N-1	916 285
70	VENTES ET PRESTATIONS redevance, pfac, frais contrôle	1 740 000
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION prime agence Eau	0
75	PRODUITS conventions rejet, location vestiaire à Véolia	36 000
042-777	Amortissement des subventions	427 158
	TOTAL €	3 119 444

AR Prefecture

083-248300410-20250320-25_03_20_14-BF
Reçu le 02/04/2025
Publié le 02/04/2025

BP global	Dépenses d'investissement	BP
001	Déficit n-1	246 787
16	Emprunt capital	248 945
20	Immobilisations incorporelles schéma directeur d'assainissement	350 000
21	Immobilisations corporelles travaux d'entretien	RAR 688 247 2025 dispo 500 000
23	Immobilisations en cours	0
020	Dépenses imprévues	0
040/139	Amortissement des subventions	427 158
041	Opérations patrimoniales : TVA	0
	TOTAL €	2 461 139

BP global	Recettes d'investissement	BP
R001	Excédent n-1	0
021	Virement de la section d'exploitation	753 156
13	Subventions Région NTA 2023-2027	RAR 209 454
16	Emprunt en attente subvention schéma directeur assainissement	175 000
1068	Affectation CFU n-1	725 580
040/28	Amortissement	597 947
	TOTAL €	2 461 139

Communauté de Communes

VALLÉE DU GAPEAU

budget annexe assainissement collectif

budget primitif 2025

Conseil communautaire du 20 mars 2025